



© AdobeStock-Juichif

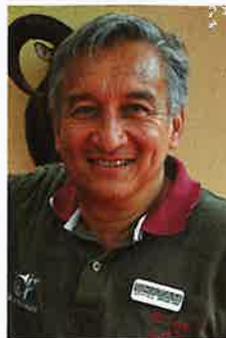
LES CHANTIERS DU NOUVEAU SNAFAM

# La filière armurrière s'organise

**Le Snafam, Syndicat national des fabricants et distributeurs d'armes, munitions et accessoires, va devenir le Syndicat national de la filière armurrière.**

**Si le nom Snafam est inchangé, le syndicat se veut désormais plus proche de tous les acteurs du marché, avec une structure plus large en phase avec les enjeux actuels du secteur. Rencontre avec son président nouvellement réélu : Yvan Pham.**

*propos recueillis par Laurent Bedu*



**Yvan, vous venez tout juste d'être réélu président du Snafam (les élections ont eu lieu le 10 mars dernier), un syndicat qui fête cette année**

**ses 126 ans d'existence et qui se réinvente ou s'ouvre à de nouveaux membres...**

Récemment, le syndicat a franchi un cap important en révisant ses statuts et en ouvrant un nouveau collège B2C, élargissant ainsi son champ d'action. Cette nouvelle structure n'a pas pour vocation de concurrencer la Chambre syndicale

des armuriers, mais plutôt de s'ouvrir à un éventail plus large d'acteurs, allant des chaînes de distribution comme Decathlon ou Terres & Eaux et d'autres à venir j'espère, aux plateformes en ligne telles que Chasseur.com, ainsi qu'aux franchiseurs tels qu'Alcedo ou Territoires Nature ou encore aux artisans et armuriers qui le souhaitent.

**Le Snafam va donc croître dans des proportions importantes ?**

Le Snafam est en pleine phase d'expansion, avec à terme un doublement quasi certain du nombre d'adhérents.

**L'objectif de cet élargissement est d'être plus représentatif de la profession ?**

Nous voulons devenir plus représentatif de la profession et aussi offrir un espace où les différents acteurs – fabricants, distributeurs, mais aussi chaînes de distribution et

fournisseurs - puissent se rencontrer et échanger. L'idée est de créer des lieux de dialoguè, de faire émerger de nouvelles perspectives et de constituer des commissions pour travailler sur des sujets spécifiques. Cette année, l'un de ces lieux de rencontre se tiendra dans le Jura, avec une activité de biathlon pour favoriser les échanges. D'ailleurs, le Snafam, qui évolue avec son époque, va changer de nom. Le Syndicat national des fabricants et distributeurs d'armes, munitions et accessoires deviendra le Syndicat national de la filière armurière. Malgré ce changement, son nom restera Snafam, avec une structure plus solide, plus à l'écoute, et davantage en phase avec les enjeux actuels du secteur afin de renforcer l'unité au sein de la filière armurière civile.

### Le Snafam va ainsi devenir un acteur majeur de l'armurerie en France?

Il s'agit avant tout de regrouper les professionnels de la filière, de leur offrir un plus grand poids, de renforcer les moyens juridiques pour soutenir les détaillants et de structurer davantage notre site internet. Le Snafam, bien qu'il ait une longueur d'avance sur les autres syndicats et fédérations du milieu, entend garder une longueur d'avance sur le support législatif et administratif apporté à ses adhérents.

### Le Snafam a également changé de lobbyiste...



*Au cœur des débats actuels, la fin annoncée du plomb. Elle sera effective trois ans après l'entrée en vigueur d'un nouveau texte au niveau européen.*

Nous n'étions pas satisfaits de notre relation avec Thierry Coste. Nous faisons partie du Comité Guillaume Tell, mais nous n'avions ni réunion, ni rapport à la suite de rencontres ministérielles notamment. Le Snafam a choisi de rompre cette relation, de prendre un nouveau lobbyiste et de créer un nouveau comité : le Comité Héraclès. Ce comité regroupe des acteurs clés de la filière, tels que la Fédération française de tir, la Fédération française de balltrap et la

Fédération française de ski pour le biathlon. Quand on regarde la provenance de notre chiffre d'affaires, on a 50% des fonds qui proviennent de la chasse et 50% du tir. Et toute la partie tir avait l'impression d'être un petit peu délaissée, c'est pour ça qu'on a décidé de changer de lobbyiste et de se rapprocher de la Ffbt, de la Fft et du Biathlon. Et j'espère que la Csna et la Fnc nous rejoindront plus tard. Ce choix n'enlève rien à tout ce qu'a fait Thierry Coste dans



*Les armuriers et artisans, tout comme les franchiseurs et les chaînes de distribution, peuvent désormais devenir membres du Snafam.*



De nombreux substituts au plomb existent d'ores et déjà mais il est probable que l'offre augmente avec des munitions adaptées aux vieux fusils.

le passé mais l'objectif est de faire entendre la voix du secteur un peu plus clairement au niveau des administrations, notamment en matière législative.

**Une voix qui doit être entendue alors que l'actualité a été chargée ces derniers temps avec le marquage des armes, la fin annoncée du plomb, l'émergence des bourres bio...**

L'actualité, entre les évolutions législatives et les nouvelles contraintes environnementales, en effet, est dense. Le Snafam a ainsi été très impliqué dans les débats concernant la Responsabilité élargie des producteurs (Rep) et le recyclage des douilles. Grâce à cette intervention, nous avons pu éviter une hausse des coûts pour les fabricants et maintenir un prix raisonnable pour le recyclage, en bloquant une augmentation qui aurait pu atteindre 28 euros par millier et qui aurait été répercutée sur le prix de vente final. Au lieu de cela, elle n'a été que de 1,50 euro le mille. L'idée est de transformer ces contraintes environnementales en opportunités et d'en faire un argument positif pour les utilisateurs de la filière, qu'il s'agisse des chasseurs ou des tireurs.

**Autre sujet majeur, le Sia (Système d'information sur les armes) : où en est-on ?**

Si sa mise en place a été complexe, notamment pour les fabricants et les distributeurs, l'outil commence à se stabiliser. Ce système, qui vise à simplifier

la gestion des armes pour les usagers, devrait permettre à terme d'accélérer les démarches administratives et d'éviter les longues attentes de plusieurs semaines à la préfecture, notamment grâce à l'introduction de la carte européenne dématérialisée. En revanche, le projet d'application mobile pour le Sia a été suspendu en raison de contraintes budgétaires et de la surcharge des services administratifs.

**Depuis de nombreuses années maintenant, l'interdiction de l'usage**

**de la grenaille de plomb est annoncée comme imminente, a-t-on enfin un échéancier clairement établi ?**

Un nouvel échéancier vient de tomber, on parle de trois ans pour la chasse...

**Trois ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 ?**

Non, trois ans à partir du moment où le texte sera voté. Et cinq ans pour le tir avec des dérogations de quinze ans pour les stands de tir qui arriveront à récupérer 90% de



Le recyclage des douilles lancé l'année passée avec des centres de collecte spécifique a permis aux encartoucheurs d'éviter un surcoût de 28 euros au mille qui aurait impacté le prix de vente des munitions.

leurs projectiles. Ce qui n'est pas facile. Les tireurs à la 4,5 mm ou à la .22 LR pourront continuer à tirer du plomb.

**Et pour les munitions des carabines de grande chasse, le plomb sera également interdit et sur le même échéancier que la grenaille ou plus tard ?**

Pour les munitions de grande chasse l'échéancier est plus court. Mais ce n'est pas encore très clair. Une fois que le texte sera voté, il va forcément y avoir des recours. Nous avons toujours dit que cette interdiction se ferait entre 2028 et 2030. Ça pourrait être le cas mais nous allons nous battre pour repousser l'échéancier à au moins 10 ans.

**Le remplaçant du plomb qui coche toutes les cases, forte ductilité, masse volumique élevée et prix de revient bas, n'a pas été trouvé...**

Un tel matériau n'existe pas à l'état naturel, il faudra le créer, le synthétiser ou le fabriquer en réalisant des alliages et forcément ce sera toujours plus cher que le plomb. Les substituts peuvent être efficaces, mais très chers. L'acier est bon marché mais si on tire trop loin, on blesse et donc il y a un problème éthique combiné à un problème d'efficacité. Pour le chasseur, il y a un vrai problème de létalité.

**Pourtant, contrairement à ce que l'on entend souvent, il existe des substituts efficaces pour les vieux fusils. Ces discours et prises de position n'ont-ils pas découragé certains chasseurs de passer au substitut ou tout simplement de continuer à chasser le petit gibier ?**

L'année dernière, en 2024, il y a eu un regain de l'utilisation de substituts. Les chasseurs pensaient que le plomb était partiellement interdit car la loi sur les zones humides n'était pas très claire. Ils ont acheté pas mal de substituts avec des résultats divers et finalement, ils n'ont pas été contrôlés. Donc tout le monde ou presque est revenu au plomb. Les substituts correspondent à moins de 15% de l'utilisation des cartouches à grenaille. Attention également à la dépendance à la

Chine pour les billes d'acier, à l'instar des batteries pour les véhicules électriques. Beaucoup attendent en effet un substitut nouveau, économique, ductile et lourd. Il est possible qu'il voie le jour ou soit déjà né mais il sera plus cher que le plomb. Pour le moment les substituts se classent en trois niveaux de prix : il y a l'acier, qui est bon marché, le cuivre recuit et le bismuth, plus un nouveau produit qui sera intermédiaire, et tout en haut on trouve le tungstène qui est cher, très cher. Mais à ceux qui raisonnent en termes de prix, rappelons que les cartouches actuelles en heures travaillées par exemple coûtent beaucoup moins cher que dans les années soixante-dix, quatre-vingts ou même quatre-vingt-dix. Un bon substitut coûte le prix d'une cartouche à grenaille de plomb de cette époque.

**Sur ce dossier précis, est-ce que le Snafam va se rapprocher des chasseurs et de la Fnc justement ?**

Nous ne voulons pas du tout concurrencer la Fnc. Et je ferais tout pour que l'on continue à avoir des très bonnes relations avec la Fnc, qui est vraiment un acteur très puissant. La campagne de Willy Schraen aux Européennes a pu susciter des controverses, mais c'est un président très actif et encore une fois nous souhaitons avoir de bonnes relations avec la Fnc.

**Quel est votre objectif pour le Snafam pour les prochaines années ?**

Pour les prochaines années, l'objectif du Snafam est clair : devenir un interlocuteur incontournable auprès des administrations pour défendre les intérêts de la filière armurière, qu'il s'agisse des chasseurs, des tireurs ou des fabricants. Le syndicat vise également à être plus proactif, anticipant les évolutions législatives et offrant des solutions aux problématiques du secteur avant qu'elles ne deviennent des obstacles insurmontables. En résumé, l'ambition est d'accroître la collaboration entre tous les acteurs du secteur, afin d'affirmer le poids du Snafam dans l'industrie armurière, tout en garantissant un environnement législatif favorable et en anticipant les défis à venir. *L. B.*